

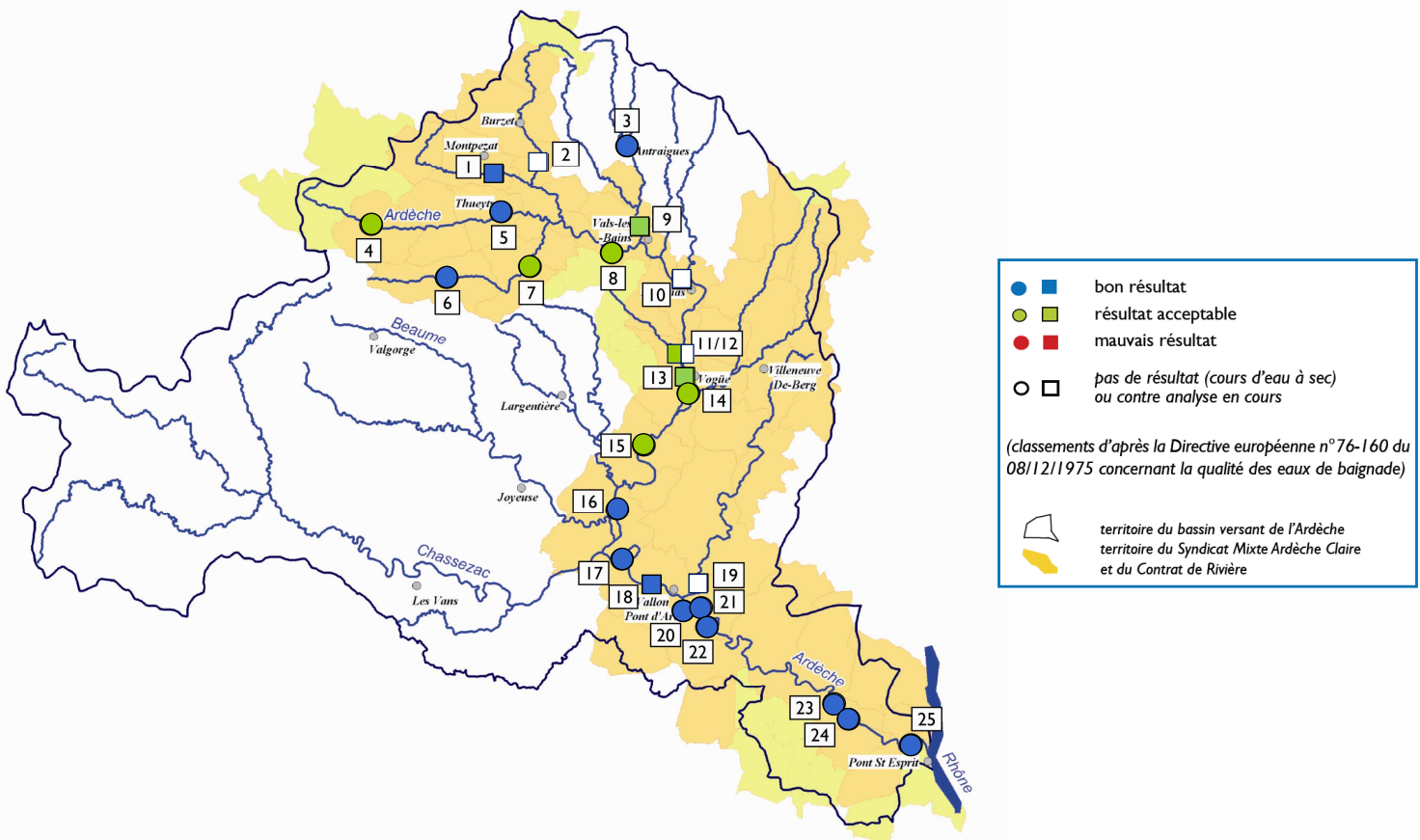


### Suivi de l'état de la rivière – 20 août 2010

#### Qualité bactériologique des eaux :

globalement bonne, mais quelques points à surveiller

Cf. contre-analyses en cours



#### Analyses sur les sites de baignade - réalisées par l'ARS (Agence Régionale de la Santé) :

(prélèvements effectués les 5 et 6 août 2010)

- |  |   |  |
|--|---|--|
| 3 - Ru du Mas - Plage du Pal - Antraigues              | 14 - Ardèche - Plage du vieux pont - Vogüé        | 22 - Ardèche - Plage du Pont d'Arc - Vallon Pont d'Arc     |
| 4 - Ardèche - Le Rancel - Mayres                       | 15 - Ardèche - Plage du pont (la Reine) - Balazuc | 23 - Ardèche - Plage de Sauze - St Martin d'Ardèche        |
| 5 - Ardèche - Pont du Diable - Thueyts                 | 16 - Ardèche - Plage allée du stade - Ruoms       | 24 - Ardèche - Plage du Grain de Sel - St Martin d'Ardèche |
| 6 - Lignon - Plage communale - La Souche               | 17 - Ardèche - Plage site I - Sampzon             | 25 - Ardèche - Plage du Pont cassé - St Just d'Ardèche     |
| 7 - Lignon - Aval step Jaujac - Jaujac                 | 20 - Ardèche - Plage UASPTT des Blachas - Salavas |  |
| 8 - Ardèche - Plage de Lalevade (le Goulet) - Lalevade | 21 - Ardèche - Les tunnels - Vallon Pont d'Arc    |  |

#### Analyses complémentaires - réalisées par le Syndicat Ardèche Claire :

(prélèvements effectués les 10 et 11 août 2010)

- |  |   |
|--|---|
| 1 - Fontaulière - pont à l'aval de Montpezat                           | 12 - Ruisseau du Bourdary - St Sernin                           |
| 2 - Bourges - aval de la Gardelle - St Pierre de Colombier             | 13 - Ardèche - amont plage Les Granges - Vogüé                  |
| 9 - Volane - amont confluence avec l'Ardèche - Vals les Bains          | 18 - Ardèche - Plage aval du pont - Salavas                     |
| 10 - Ardèche - Plage du Poisson - Ucel                                 | 19 - Ibie - amont confluence avec l'Ardèche - Vallon Pont d'Arc |
| 11 - Auzon rive droite - amont confluence avec le Bourdary - St Sernin |   |

## Quantité d'eau :

# pénurie sévère sur les cours d'eau non soutenus

### Situation hydrologique des rivières mi-août 2010 :

Après le printemps plutôt humide, le bassin de l'Ardèche connaît depuis mi-juin une période de très forte sécheresse. Le territoire n'a en effet connu depuis cette date aucune précipitation significative, tout au plus quelques gouttes liées à des orages localisés mais qui n'ont pas eu d'effet sur le débit des rivières.

Ainsi les rivières ne bénéficiant pas de soutien de débit font à présent l'objet de mesures réglementaires de préservation de type "pénurie sévère" (niveau 3 sur une échelle de 4). Le détail des limitations ou interdictions s'appliquant aux différents usages est disponible sur le site [www.ardeche.pref.gouv.fr](http://www.ardeche.pref.gouv.fr) ou [www.ardeche.equipement.gouv.fr](http://www.ardeche.equipement.gouv.fr).

S'agissant des deux principales rivières soutenues, l'Ardèche à partir de Pont de Labeaume et le Chassezac à partir de Pied de Borne, le niveau actuel de remplissage des réservoirs permet d'envisager une fin de saison avec des débits convenables, notamment pour les usages de loisirs.

Le niveau d'eau actuel dans nos rivières nous appelle à encore plus d'attention pour pouvoir continuer à bénéficier d'une eau et de milieux aquatiques de qualité qui comptent parmi les richesses majeures de notre région. Même si l'on n'est pas aujourd'hui en crise, il faut être conscient que ce patrimoine commun est vulnérable et qu'il nous faut poursuivre nos efforts pour réduire cette fragilité.

### Mesures de surveillance et de gestion de l'étiage :

Sur l'Ardèche et le Chassezac, les débits sont maintenus artificiellement à partir de réserves d'eau stockées dans les barrages (en tout, près de 22 millions de m<sup>3</sup> d'eau sont disponibles pour cet été).

Comme chaque année, une cellule de gestion du "soutien d'étiage" est pilotée par les services de l'Etat pour assurer une gestion optimale de ces réserves.

### Consignes pour l'été :

L'été est la période la plus critique pour nos ressources : les niveaux d'eau sont au plus bas et nos besoins pour l'irrigation et la population, touristique et permanente, sont très forts. C'est aussi le moment où la qualité des eaux et de la rivière sont les plus fragiles.

La plus grande attention aux économies d'eau est donc nécessaire au quotidien afin de préserver notre patrimoine commun, la rivière et son eau.

## La rivière en été : attention, fragile !

Comme chaque été, d'importantes proliférations d'algues vertes sont observées dans nos rivières.

Les algues se développent suite à la présence dans l'eau d'une quantité importante de matières organiques (les algues "se nourrissent" de l'azote et du phosphore).

Ces algues consomment alors beaucoup d'oxygène au détriment des autres végétaux et des animaux aquatiques.

Ce mécanisme, naturel, est amplifié en été par la chaleur, les faibles débits d'eau et l'augmentation des rejets de stations d'épurations (comme les engrais agricoles, nos rejets domestiques sont riches en azote et en phosphore).

Bien que peu esthétiques, ces phénomènes sont sans danger pour la santé.

Pour améliorer durablement la qualité de nos rivières et limiter ce phénomène dit d'eutrophisation, les collectivités du bassin ont prévu, dans le cadre du contrat de rivière "Ardèche et affluents d'amonts" 2007-2014, la création de 5 nouvelles stations d'épuration et la mise en place d'un traitement visant à limiter les rejets d'Azote et de Phosphore sur 6 stations d'épuration déjà existantes.

*En complément, il reste indispensable que chacun d'entre nous, dans ses gestes quotidiens, à la maison comme au bord de la rivière, porte la plus grande attention à l'eau et à nos milieux naturels.*

### Bulletins in'eau - été 2010 :

✓ n° du 9 juillet. ✓ n° du 29 juillet. ✓ n° du 20 août

Tous les n° sont téléchargeables en pdf sur les sites Internet [www.ardecheclaire.fr](http://www.ardecheclaire.fr) et [www.ardeche-eau.fr](http://www.ardeche-eau.fr), ou sur demande auprès du Syndicat



Rhône Alpes Région

Syndicat Mixte Ardèche Claire  
Allée du Château - 07200 VOGÜE  
Tél. 04 75 37 82 20 - Fax 04 75 37 82 22  
site : [www.ardecheclaire.fr](http://www.ardecheclaire.fr)  
Imprimé le 20/08/10

